

BREVET PROFESSIONNEL **Responsable d'Entreprise Agricole** **(BP REA) Spécialité maraîchage en agriculture biologique**



Formation diplômante

Niveau 4 - RNCP 38093

Voies de formations différentes :
La validation des acquis de l'expérience (VAE)
La formation ouverte et à distance (FOAD)

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully.



910 h de formation professionnelle
280 h de stage en entreprise



16€/l'heure (tarif négocié en cas
de financement collectif Région ou
France Travail, tarif préférentiel en cas
d'autofinancement)

Modules complémentaires (optionnels et durées
individualisées en fonction des besoins du stagiaire)
: Jusqu'à 35h d'accompagnement personnalisé, 35h
de remise à niveau (RAN), 4h de citoyenneté, 7h de
technique de recherche d'emploi (TRE).

Objectif de la formation

- Assurer la conduite du système de production (maraîchage biologique principalement ; pour certaines autres productions, possibilités de partenariats avec d'autres CFPPA de la région AURA).
- Réaliser les opérations techniques de production en préservant les ressources.
- Assurer le pilotage stratégique, la gestion économique, financière et administrative de l'entreprise agricole.

Processus d'admission

1. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton «s'inscrire» en haut de la page). N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème.
2. Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif.
3. Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective
4. Test de positionnement
5. Entretien individuel pédagogique en présentiel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

Rémunération - financement

- Financements possibles : France Travail, Région, CPF Transition Pro, CPF, autofinancement...
- Rémunération selon le financement.

Public - Prérequis

Le public ciblé est un public adulte qui a pour projet professionnel de s'installer en agriculture (en maraîchage biologique principalement, pour certaines autres productions, possibilités de partenariats avec d'autres CFPPA de la région AURA).

Prérequis :

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Ne pas présenter de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier
- Etre en capacité de lire et comprendre un document professionnel, de décrire à l'écrit une situation professionnelle et de résoudre un problème mathématique avec une ou plusieurs des quatre opérations
- Avoir réalisé une immersion dans la production visée d'au moins plusieurs semaines (idéalement sous forme de salariat)
- Présenter un projet d'installation en maraîchage cohérent, réalisable à court ou moyen terme (si projet d'installation dans une autre production, possibilité de partenariat avec d'autres CFPPA de la région AURA)
- Avoir engagé des démarches liées à l'installation : rencontre du PAI, de l'ADDEAR, recherche de foncier (RDI = répertoire départ installation, SAFER...), contacts d'agriculteurs professionnels...

Contenu de la formation

UC1- Se situer en tant que professionnel (70h)
UC2- Piloter le système de production (140h)
UC3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (315h)
UC4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise (140h)
UC5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise (70h)
UC6 et UC7 : 2 UCARE au choix (au CFPPA ou dans un autre CFPPA de la région Auvergne-Rhône-Alpes sous la validation du responsable de formation).

UCARE - Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences (70h)
OU
UCARE - Réaliser les opérations de production de miel de l'atelier apicole (70h)
OU
UCARE - Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole (70h)
UC : Unité Capitalisable, une UC correspond à un bloc de compétences
UCARE : Unités Capitalisables d'Adaptation Régionales ou à l'Emploi

Modalités d'adaptation du parcours

Adaptation du parcours en fonction des diplômes précédemment obtenus, du résultat des tests de positionnement et de l'expérience professionnelle (parcours allégé ou préconisation d'heures de remise à niveau ou d'accompagnement).
Les candidats titulaires d'un Bac peuvent être dispensés de l'évaluation de l'UC 1 (Validation des Acquis Académiques).
Les candidats titulaires d'un diplôme agricole peuvent être dispensés d'évaluation d'autres UC (voir le tableau de validation des acquis académiques).

Les + de la formation

- Préparation à l'installation en agriculture et obtention de la capacité professionnelle agricole.
- Intervenants externes : conseillers de la Chambre d'agriculture du Rhône, ADDEAR, CERFrance, AFOCG, AMAP, Terre d'envie, Cagette.net, AGRIBIO, Arthropologia, Ecocert, MSA, Solidarité paysans, Terre de Liens, banque agricole...
- Délivrance du Certiphyto Décideur
- Visites d'exploitations maraichères bio, réseau de maraichers professionnels.

Métiers préparés

Le BP REA – spécialité « Maraichage en agriculture biologique » – permet de se préparer aux métiers de chef d'entreprise agricole en maraichage biologique, chef de culture légumière ou encadrant technique sur un jardin d'insertion en maraichage en se préparant aux fonctions entrepreneuriales et aux fonctions techniques de production. Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA). Les métiers visés par le diplôme correspondent au code ROME A14 (Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois).

Poursuite d'études

Il est possible de continuer sa formation avec un Certificat de Spécialisation (CS), par exemple : CS « Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales »

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de verdun 69130 Écully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>



Pour plus d'infos sur la formation scanner le QR code ou rdv sur notre site web



— E P L E F P A - LYON - DARDILLY - ECULLY —

